



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Canton intensifie sa lutte contre la violence domestique

Publié aujourd'hui, le rapport intermédiaire sur le projet pilote d'implantation du programme «Sortir ensemble et se respecter» révèle des résultats très prometteurs. Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes (BEFH), la Fondation Charlotte Olivier (FCHO) et l'Unité de médecine des violences (UMV) du CHUV souhaitent pérenniser la promotion de ce programme de prévention destiné aux jeunes vivant leurs premières expériences amoureuses. De surcroît, le Conseil d'Etat a décidé de renforcer la lutte contre la violence domestique.

L'étude Optimus Suisse (2012) a révélé que les abus sexuels dont sont victimes les jeunes sont souvent le fait d'autres jeunes de leur entourage. 42% des victimes ont déclaré que l'auteur•e des faits était leur partenaire de l'époque ou un flirt. Ces résultats confirment la nécessité de prévenir la violence auprès des jeunes, un objectif inscrit dans le Plan d'action stratégique de lutte contre la violence domestique adopté par le Conseil d'Etat fin 2011.

Le BEFH, la FCHO et l'UMV collaborent depuis une année et demie pour promouvoir le programme «Sortir ensemble et se respecter» (SEESR), qui est centré sur les relations amoureuses, préoccupation principale des adolescent•e•s. Destiné à des petits groupes

(6-12) de filles et garçons de 13 à 18 ans, sa qualité pédagogique et son caractère interactif en font un outil de prévention apprécié tant des jeunes que des professionnel•le•s. L'objectif du projet pilote est principalement de promouvoir SEESR, de déterminer les conditions de mise en oeuvre du programme qui puissent garantir, d'une part, sa qualité mais également une implantation plus systématique dans le canton.

Les premiers résultats sont très prometteurs. La totalité des professionnel•le•s des dix institutions participant au projet pilote s'accorde sur la pertinence de «Sortir ensemble et se respecter» pour les jeunes et pour leur institutions. 47 professionnel•le•s ont été formé•e•s à l'animation de SEESR. Six expériences pilotes ont été menées en 2014 et 2 sont planifiées pour 2015. Actuellement, 70 jeunes entre 14 et 24 ans bénéficient du programme SEESR qui a été intégré dans les activités ordinaires de la majorité des

institutions partenaires. Le BEFH, la FCHO et l'UMV souhaitent pérenniser cette mesure.

Le Conseil d'Etat a de surcroît décidé de renforcer sa lutte contre la violence domestique. Ses objectifs sont de réduire les risques de récidive et de mieux protéger les victimes, notamment en élargissant la pratique de l'expulsion des auteurs de tels actes, en augmentant les capacités de prise en charge des victimes, en pérennisant le financement des programmes socio-éducatifs contraints pour les auteurs et en augmentant la gestion coordonnée des menaces et des situations à haut risque.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 novembre 2014

DTE, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, 021 316 45 14; Magaly Hanselmann, déléguée à l'égalité et cheffe du BEFH, 021 316 59 88 ou 079 663 75 55; FCHO, Marie-Claude Hofner, présidente de la Fondation et médecin associé à l'UMV du CHUV, 021 314 49 49

[Violence_couples_jeunes-Rapport_intermediaire_19_11_2014](#)

[Dossier_presse_prevention_violence_de_couple_jeunes](#)